

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

R-4307-2025 Volet 1

Hydro-Québec

Demanderesse

et

Union des consommateurs
(ci-après UC)

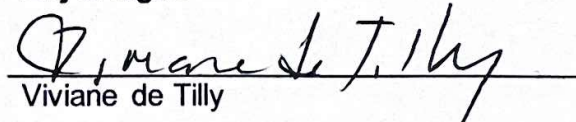
Intervenante

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE VIVIANE DE TILLY
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)


Je soussignée, Viviane de Tilly, domicilié au 6901, 1^{re} avenue, en les ville et district judiciaire de Montréal, Québec, H1Y 3B3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandatée par UC dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction de la demande de renseignements n° 1 (partie 1) de UC à HQD (C-UC-0011), ainsi qu'à la rédaction de la preuve de UC (C-UC-0019);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé


Viviane de Tilly

Affirmé solennellement devant moi,
ce 20/5/12/12 à Montréal


Commissaire à l'assermentation

